

Compte rendu des Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire des membres de La Randonnée Cérétane.

Assemblée générale extraordinaire

Les adhérents de l'association « LA RANDONNEE CERETANE » se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, le 20 Octobre 2007 à 9H30 (Mas Nogarède), sur convocation du Président du Conseil d'Administration, conformément à l'article 13 des statuts.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean FERRER, en sa qualité de Président de l'association.

Le Président rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Elargissement du nombre des membres du Conseil d'Administration

Modification partielle de l'article 10 de nos statuts ; **la phrase :**

« *L'association est dirigée par un conseil d'administration de neuf membres, élus pour trois ans, par l'assemblée générale* » **sera remplacée par :**

« *L'association est dirigée par un conseil d'administration de 9 membres au moins à 12 membres au plus, élus pour trois ans par l'assemblée générale. Le conseil est renouvelé tous les ans par tiers.* »

Mesure transitoire : Les membres du conseil étant élu pour trois ans, les nouveaux membres seront élus pour 1 an, 2 ans ou 3 ans selon un tirage au sort organisé lors de la première réunion du nouveau conseil d'administration. »

Etaient présents : 118 adhérents ; étaient représentés 58 adhérents soit un total de 176 adhérents sur 269.

Le quorum étant atteint conformément aux articles 12 et 13 des statuts (moitié des membres plus un), le Président, accueille les participants au nom du Conseil d'Administration et ouvre l'assemblée générale extraordinaire des membres de l'association.

Le président présente à l'assemblée la modification proposée et en explique les motifs. La parole est donnée aux membres de l'assemblée pour des questions éventuelles. Il n'y a pas de question. La proposition de modifications des statuts est mise aux voix.

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité (pas de vote contre et pas d'abstention).

L'assemblée générale extraordinaire est close.

Assemblée générale ordinaire

Immédiatement après, les adhérents de l'association « LA RANDONNEE CERETANE » ont procédé à l'assemblée générale ordinaire annuelle, réunie sur convocation, par les soins de la Secrétaire, conformément à l'article 12 des statuts.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean FERRER, en sa qualité de Président de l'association.

Le Président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport Moral
- Bilan des activités de l'exercice 2006-2007
- Rapport Financier de l'exercice
- Approbation des comptes
- Projets pour 2008
 - Les randonnées
 - La formation
 - Les animations et participations
 - La fête du Club
- Election du Conseil d'administration
- Questions diverses

Le quorum étant atteint conformément à l'articles 12 des statuts (moitié des membres plus un), le Président, accueille les participants au nom du Conseil d'Administration et ouvre l'assemblée générale ordinaire annuelle des membres de l'association. Il remercie de leur présence Madame Fabienne LAMIRAULT, représentant la Mairie de Céret et Monsieur Michel GARDELLA, Vice président du club Pyrénéen d'Arles sur Tech, qui nous fait l'amitié d'être présent à notre réunion. Il demande à l'assemblée de bien vouloir excuser l'absence de Monsieur Marcel MARTINEZ, président du Comité Départemental de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (CDFFRP). Celui ci a demandé à monsieur Baptistin PAGES, qui est administrateur du CDFFRP, de représenter le Comité Départemental et la Fédération.

Questions inscrites à l'ordre du jour:

1. Rapport moral.

Le Président présente le rapport moral. Il donne les grandes tendances de l'évolution du Club, stabilité des effectifs et du nombre de sorties organisées, augmentation du nombre de randonneurs le dimanche. Il souhaiterait un plus grand brassage entre les groupes tout en soulignant la liberté de choix de chacun. Il est très satisfait de voir se former des groupes d'amis qui organisent entre eux des sorties mais il souhaiterait que, chaque fois que c'est possible, on s'efforce, de plus, d'ouvrir à d'autres membres du club, ces activités. Il remercie les animateurs, c'est par eux que le club peut vivre. Cette année, pour marquer notre reconnaissance, chacun d'eux recevra une carte (IGN ou Alpina) de son choix. Il invite les membres à s'essayer au rôle d'animateur à leur tour. Il rappelle que le club est partenaire de nombreuses actions organisées par le comité départemental (balisage, rando pour tous, journée de l'autisme,...) ou par la Mairie de CERET (accueil des touristes, sentiers en cours de balisage, journée des associations, rando pour les enfants des écoles lors de notre fête,...). Le club a aussi prêté assistance à la Ronde Cérétane pour organiser la randonnée des accompagnateurs des coureurs. A toutes ces activités se sont ajoutées plusieurs sorties hors département.

Le Président annonce la décision de créer une bibliothèque d'enregistrement de randonnées, dite "randothèque". Elle est destinée à assurer la conservation des itinéraires, ce sera l'héritage des futurs animateurs que ceux d'aujourd'hui laisseront à leurs épigones. En janvier, une réunion sera organisée entre tous ceux qui voudront bien participer à l'élaboration de cette randothèque.

Le Président informe l'assemblée de ce qu'il a été décidé de créer une caisse de solidarité, alimentée par les marges résiduelles des soldes des participations aux divers sorties (par exemple, comme récemment, quand l'hébergement bénéficie finalement de la remise d'une place gratuite).

Le Président souligne aussi l'effort qui a été fait cette année pour la formation interne (premiers secours, emploi des cartes et orientation, prise en main du GPS). Des activités plus ludiques ont aussi permis de réunir tous les membres (galettes des rois, bunyetes, fête annuelle du club). En conclusion, le Président remercie chaleureusement tous les membres qui apportent bénévolement leur soutien au club. Il remercie les membres du Conseil d'administration et particulièrement ceux du Bureau sortant.

2. Rapport financier.

Le trésorier présente le rapport financier. Il relève la bonne santé financière du club, qui le conduit à ne pas proposer d'augmentation de la cotisation cette année. Il présente les grands chapitres des recettes et des dépenses. Il souligne, au delà des comptes de la caisse, l'importance des prestations en nature des bénévoles membres du club. Celles ci peuvent être estimées à plusieurs milliers d'euros et n'ont une traduction que très partielle dans les déclarations d'indemnités kilométriques des animateurs, destinées aux services fiscaux. Cette année, l'exercice se clôt par un léger excédent qui devrait se confirmer quand nous auront reçu les subventions encore attendues.

3. Approbation des rapports

Le rapport moral puis le rapport financier ont été mis aux voix.

Ils ont été approuvés à l'unanimité (pas de vote contre et pas d'abstention).

4. Rapport d'activité

La Secrétaire donne quelques précisions sur les grands chiffres des statistiques du club, réunies grâce au travail de Gérard LE BOUILL. Elle souligne l'importance du travail des animateurs et rappelle les sorties communes et les animations qui ont été organisées tout au long de l'année. Elle évoque les participations du club aux actions d'animation de la ville et du comité départemental. Les sorties hors département ont été nombreuses. L'accueil de randonneurs venus d'ailleurs a aussi contribué au rayonnement de la ville et du club. La formation a fait l'objet d'un effort important, par la participation à des stages fédéraux et, particulièrement cette année par l'organisation de stages internes au club.

La secrétaire présente ensuite un premier état des projets pour l'année 2008.

mardi 8 janvier 2008	Galette des Rois marcheurs et promeneurs
Dimanche 13 janvier 2008	Galette des Rois randonneurs, rando promenade et montagne
Samedi 8 mars 2008	Réunion des animateurs
Dimanche 13 avril 2008	Minerve, sortie commune en car
Samedi 19 et dimanche 20 avril 2008	Fête départementale de la randonnée
Dimanche 18 mai 2008	Nuria, sortie commune en car puis train à crémaillère
dimanche 29 juin 2008	Fête de la Randonnée Cérétane

Et les projets de sorties de plusieurs jours ou hors département :

- Les Bouillouses en raquettes
- Le cirque de Navacelles
- La Corse
- L'Angleterre
- L'Andorre
- Les Gorges de la Vésubie
- Le Queyras
- La Haute Savoie

Elle indique le calendrier prévu pour les actions de formation par les instances fédérales et en interne :

- Lecture de carte et orientation
- Sortie-formation pour les animateurs
- Révision des gestes de 1er secours
- GPS – échanges d'expériences
- L'utilisation d'un logiciel de Cartographie

En plus, en 2008, il devrait y avoir la mise en place de la randothèque du club.

Le rapport d'activité n'a pas à être soumis au vote mais l'assemblée l'applaudit chaleureusement.

5. Interventions

a) Intervention du représentant de la Mairie de Céret

Le Président donne la parole à Madame Fabienne LAMIRAULT. Celle ci, excuse le Maire et le Premier Adjoint (qui n'ont pu se libérer cette année). Elle confirme le soutien de la municipalité à une association dont elle se plaît à souligner le dynamisme et l'activité. Elle rappelle que la municipalité a voulu marquer cette estime en distinguant Michel VANDENAMEELE lors de la journée des trophées. La municipalité a particulièrement apprécié l'organisation de la randonnée pour les enfants ainsi que le travail en cours sur les sentiers destinés aux touristes. Elle remercie, au nom de la municipalité le Président et le bureau pour tout le travail accompli.

b) Intervention du représentant du Comité Départemental de la Fédération

Le Président donne la parole à Monsieur Baptiste PAGES, en tant que représentant du comité départemental de la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP). Celui ci rappelle que le comité regroupe 40 associations et plus de 2000 licenciés. Il s'attache à développer la formation et à assurer l'entretien des sentiers. L'année 2008 devrait voir l'achèvement de la réalisation de la première des liaisons transfrontalières prévues entre le GR10 et le GR11, par Saint Martin de l'Albère, le col Fourcat et Requesens. En 2008 aussi, il espère que la mise en place d'une dérivation du GR10 entre le Perthus et le col de la Comtesse, permettra d'éviter de marcher sur la route départementale. Au nom du comité départemental, il félicite les animateurs et tous les randonneurs du club pour leur dynamisme et leur activité.

c) Intervention du représentant du club Pyrénéen d'Arles sur Tech

Le Président donne la parole à Monsieur Michel GARDELLA, Vice président du club Pyrénéen d'Arles sur Tech. Celui ci apporte le salut des membres de son club. Il signale que nous pourrions randonner avec eux en novembre à l'occasion de la traditionnelle castagnade qui sera organisée le dimanche 4 novembre.

6. Questions diverses

Une adhérente propose d'organiser pour les membres intéressés des sessions de conversation en anglais.

Un membre du club qui, ayant envoyé au journal l'Indépendant un article au nom du club sans en référer au préalable au Bureau, s'est fait gourmander par le Président, demande à l'Assemblée s'il est bien fondé dans cette façon de faire. L'Assemblée considère unanimement que la démarche est incongrue et approuve le président. Le même s'étonne de ce que le webmestre ait refusé de publier sur le site du club une galerie de portraits nominatifs de plusieurs membres du club dont il avait demandé l'insertion. Le webmestre rappelle qu'une telle publication n'est possible, de par la loi, qu'avec l'accord préalable des personnes concernées. Elle serait de plus déplacée dans une publication qui n'est pas locale mais touche des lecteurs du monde entier.

7. _Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Liste des membres sortants :

I. Gérard Le BOUILL ayant remplacé Jean Pierre GANET, élu en 2004, pour la durée de son mandat.

II. Jean FERRER, élu en 2004.

III. Michael CARTWRIGHT, élu en 2004.

Jean et Michael sont candidats à une réélection. Gérard n'est pas candidat.

Autres candidats :

Colette CAPOSSELE

Marie Claude SARDA

Claude HERNANDEZ

Albert MONGE

Aucune autre personne ne s'est portée candidate jusqu'ici. Aucune ne se porte candidate dans l'assemblée.

Les candidats, sont élus par l'Assemblée générale à l'unanimité.

b) Médailles d'Honneur

Le Président, afin de manifester la reconnaissance du Club à des membres ayant beaucoup donné de leur temps et de leur énergie pendant de nombreuses années, demande ensuite au Président d'honneur, Baptistin PAGES de remettre la Médaille du Club, à

Lazlo FALUSI.

Celui ci accepte cette médaille avec émotion.

Une autre médaille a été décernée à Michel JOUAVILLE. Celui ci étant absent pour des raisons de santé, la médaille lui sera remise lors d'une prochaine manifestation.

Cette cérémonie clôt l'Assemblée Générale ordinaire de la Randonnée Cérétane pour l'année 2007.